



La chauve-souris, notre alliée !

Alimentant l'imagination et parfois les craintes, les chauves-souris sont avant tout des animaux à découvrir et à protéger.

La Nuit internationale de la chauve-souris, organisée par la Société française pour l'étude et la protection des mammifères (SFEPM), est l'occasion rêvée de mieux les comprendre. (www.nuitdelachauvesouris.com).

Petit test Vrai/ Faux :

Les chauves-souris d'Europe sucent le sang ? Faux en Europe, elles sont insectivores. Vrai en Amérique du Sud, pour trois espèces de chauves-souris.

Les chauves-souris peuvent se prendre dans nos cheveux ? Faux. Leur vol est précis et leur système de guidage par ultrasons (écholocalisation) permet de détecter des objets d'une grande finesse.

Les chauves-souris sont aveugles ? Faux. Les chauves-souris utilisent leur vue pour se repérer. Elles peuvent d'ailleurs être éblouies ou perturbées par l'éclairage artificiel extérieur. L'écholocalisation est privilégiée lors de la chasse ou de déplacements en zone inconnue.

Si vous avez moins de trois bonnes réponses (...), plus d'hésitation, il vous faut participer aux animations gratuites proposées par le Parc national des Pyrénées :

- Vallée d'Aspe – Jeudi 25 août 2016

Partez découverte du monde des chauves-souris en compagnie de Frédéric Chavagneux, garde-mondeur du Parc national des Pyrénées.

Rendez-vous est donné à 17h à la mairie de Bedous. Visionnage d'un diaporama sur les différentes espèces, leur biologie, les gîtes... et sortie nocturne pour observer dans leur cadre naturel les chiroptères : ces mammifères n'auront plus de secret pour vous !

Le dîner est proposé sous forme d'auberge espagnole, chacun amenant des victuailles à partager.

Animation gratuite - Renseignements et inscription obligatoire à la Maison du Parc national à Etsaut au 05.59.34.88.30

- Vallée de Cauterets - Samedi 27 août 2016

Marc Empain, chef du secteur de Cauterets du Parc national, animera une soirée conférence spécifique sur les chiroptères.

Dès 17h : présentation de leurs vies et mœurs à la Maison du Parc national. A 19h30 : départ pour l'observation de l'envol des chauves-souris sur le site du Vieux Pauzes, pour une observation de leur envol nocturne.

Sortie gratuite pour toute la famille – prévoir un pique-nique

Informations & réservation souhaitable au 05 62 92 52 56

→ RV Maison du Parc national à Cauterets 17h

L'espace muséographique de la Maison du Parc national de Cauterets, vous présente également, de façon pédagogique, grâce à des supports variés, les spécificités de ces mammifères. Accès libre.



Le Parc national des Pyrénées, un espace exceptionnel de diversité d'espèces

Sur les trente-quatre espèces de chiroptères que comptent le territoire français, vingt-six sont présentes sur le territoire du Parc national des Pyrénées.

Même si les chauves-souris sont présentes sur tout le territoire du parc national, quelques sites remarquables sortent pourtant de l'ordinaire car ils abritent de grandes colonies :

- Vallée de Luz-Gavarnie - Pont Napoléon : une colonie de presque 200 individus de Petits et Grands Murins a élu domicile durant la période estivage dans cet ouvrage d'art. D'autres espèces utilisent également ce gîte artificiel suspendu au-dessus du gave de Pau, citons à ce titre le petit et grand Rhinolophe, ou encore la Pipistrelle commune.

- Vallée de Cauterets - Vieux Pauzes et ses anciens thermes : regorge de presque 800 Petits Rhinolophes. Le site abrite également en période d'estivage, du Rhinolophe euryale, du Murin ou encore du Minioptère de Schreiber.

- Vallée d'Ossau - grotte d'Espalungue : cette cavité abrite plusieurs milliers de Minioptère de Schreiber. On y rencontre également d'autres espèces telles que les petit et grand Murins, les Petit et Grand Rhinolophes, le Rhinolophe euryale et le Murin de Daubenton.

Les actions du Parc national des Pyrénées en faveur des chiroptères

Les agents du Parc national des Pyrénées mènent des missions de connaissance et de préservation de ces espèces à haute patrimonialité, en préservant leurs habitats et en suivant l'évolution de leurs populations. Pour ce faire ils assurent notamment :

- le suivi des gîtes* à chiroptères : Gîtes de reproduction, d'hibernation, d'estivage et de transit, les gardes-moniteurs procèdent à divers comptages au cours de l'année afin de suivre l'évolution des populations.
- la prospection de gîtes potentiellement favorables : découvrir de nouveaux gîtes afin de mieux appréhender la répartition spatiale et temporelle des espèces présentes sur le territoire du parc.
- de l'information et de la sensibilisation du grand public : conférences, rencontres sur le terrain,... Afin de faciliter la cohabitation des hommes et des chauves-souris, les agents du Parc national apportent des conseils et accompagnent également les particuliers pour concilier la préservation des gîtes des chauves-souris et la protection de leur grange, maison,... Les chauves souris élisent parfois domicile dans les habitations humaines et causent parfois quelques légers désagréments. Pourtant des solutions simples existent pour cohabiter comme par exemple la pose de bâches plastiques sous les colonies, celles-ci permettant de préserver vos planchers. Très riche en azote, celui-ci pourra être récolté et servir d'engrais naturel dans les jardins. Le site « SOS chauves-souris » est également une manne d'informations pratiques www.sfepm.org/SOSChiropteres.htm

Pour plus de renseignements sur les chiroptères dans les vallées, des gardes-moniteurs référents sont à votre disposition :

Secteur Aspe :	Frédéric Chavagneux :	05 59 34 97 64
Secteur Ossau :	Jérémy Maingueneau :	05 59 05 41 59
Secteur Azun :	Etienne Farand :	05 62 97 98 25
Secteur Cauterets :	Marc Empain :	05 62 92 62 30
Secteur Luz/ gavarnie :	Philippe Fontanilles :	05 62 92 83 61
Secteur Aure :	Germain Besson :	05 62 39 40 91

Le b – a / ba de la chauve-souris

Les chauves-souris bénéficient d'un statut de protection national et international (Conventions de Bonn, de Berne, accords eurobats, espèces d'intérêt communautaire)

Seuls mammifères capables de voler, les chauves-souris appartiennent à l'ordre des Chiroptères («chiro» main et «ptère» aile). L'aile de la chauve-souris est en réalité une main modifiée. Le pouce lui permet de s'accrocher aux parois tandis que les autres doigts, particulièrement allongés, sous-tendent une fine membrane de peau, souple et élastique, assurant la portance, appelée le patagium.

Elles s'orientent et chassent à l'aide de l'écholocation : elles émettent des sons par le nez ce qui leur permet de se déplacer dans l'obscurité. La vue, si elle est tout à fait fonctionnelle, constitue l'un des sens les moins performants, l'ouïe et l'odorat étant particulièrement développés.

*Les chauves-souris ont un cycle biologique annuel qui les amène à vivre au sein de différents types de gîtes :

- Gîtes de reproduction (fin d'année) : c'est à la saison automnale que les chiroptères s'accouplent. La gestation est alors mise en pause en différant la fécondation (stock de sperme) ou en arrêtant le développement embryonnaire jusqu'au printemps suivant.
- Gîtes d'hibernation (début d'année) : les insectes se raréfiant, elles recherchent des secteurs aux températures basses, stables avec un taux d'humidité proche de la saturation et calme pour entrer en léthargie. Le plus souvent ce sont grottes, mines, caves,...
- Gîtes d'estivage (fin printemps - l'été) : Assez chauds, ces gîtes seront la place des mises bas et élevages des jeunes : milieux souterrains, clochers, charpentes, cavité d'arbre, pont,...
- Gîtes de transit : au cours de l'année, et notamment pendant la migration entre les gîtes d'hibernation et d'estivage, les gîtes de transit permettent aux chauves-souris de se reposer.

Un atout pour les hommes : des insecticides naturels

En Europe, toutes les chauves-souris sont insectivores. En une nuit, une chauve-souris peut ingurgiter jusqu'à la moitié de son poids ou 800 insectes variés tels que les moustiques et autres parasites de l'Homme, mais aussi des papillons de nuit dont beaucoup d'espèces se développent aux dépens des cultures, des arbres fruitiers...

Les menaces

Espèces protégées, les chauves-souris subissent essentiellement des nuisances dues :

- au dérangement : il entraîne une dépense d'énergie qui pourra leur manquer ultérieurement et mettre en péril la naissance d'un petit ;
- à la régression, destruction et la modification de leurs habitats et la diminution de la ressource alimentaire (insecticides, etc...).

Contact Presse :

Caroline Bapt – chargée de communication Parc national des Pyrénées

05 62 54 16 74 – 06 30 15 99 39